

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(15\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 25 janvier 1875](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 25 janvier 1875

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [25 janvier 1875](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

### Description

Résumé Sur l'octroi : Godin estime qu'il ne devrait pas avoir à s'occuper de ces bagatelles. Sur une carte géographique. Sur un appareil à air chaud. Godin demande à son fils de communiquer à Chatelais une liste d'adresses.

Support

### Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Finances publiques](#), [Ressources naturelles](#)

Personnes citées

- [André, Eugène \(1836-\)](#)
- [Chatelais \[monsieur\]](#)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (15)

Collation 2 p. (455r, 456v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 11/10/2023



Nantes 15 Janvier 88

Mon cher Émile,

Les questions d'octroi sont des bagatelles dont je ne devrais pas avoir à m'occuper ici. Entends-toi avec M. Carrière pour régler ces choses. Ce qui est à voir, c'est de se rendre bien compte si en usant rigoureusement de son droit pour la vente de charbon, l'administration municipale ne pourra pas user du sien pour exiger de nous des formalités gênantes dans le paiement de l'octroi.

— Il n'a pas besoin d'autre carte que du relevé des cotes fait sur une feuille blanche.

— L'idée que tu émetts sur l'appareil à air chaud est très-rationnelle, surtout si les deux tuyaux, dans lesquels l'air circule en même temps, sont dans le même compartiment de chaleur.

Il n'est pas besoin de calcul pour  
comprendre que l'air ne peut aller plus  
vite que sa partie ne le permet dans  
le journal, d'où il résulte qu'il  
chauffera tout autant en passant dans  
deux tuyaux que dans un, et avec  
moins d'effort puis qu'il devra  
circuler à une vitesse moitié moindre.

— Remets de suite à M. Chatelet la  
liste d'adresses ci-jointe

Et à M. Coudré la sienne et celle  
de Dessous-Frammont.

Bien à toi

Ludovic